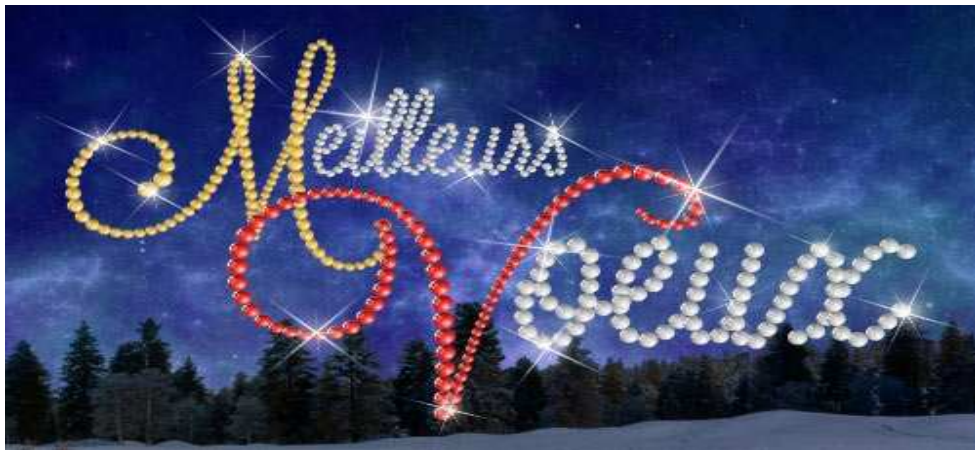




BULLETIN MUNICIPAL LOGRIAN-FLORIAN

Premier trimestre 2016

EDITO DU MAIRE



Chers(es) Concitoyens(es)

Tout d'abord, permettez-moi au nom de tout le conseil municipal de vous présenter tous mes vœux de santé, bonheur et réussite pour cette nouvelle année, pour vous-même et vos proches.

Ce bulletin va nous permettre de faire le bilan de l'année passée et nous projeter dans l'avenir.

Si, l'année 2015 a été riche en rebondissements, avec beaucoup de dossiers traités pas toujours faciles mais en essayant d'être le plus juste possible dans le souci de l'intérêt général, 2016 s'annonce tout aussi difficile.

Comme je n'ai de cesse de le répéter, l'Etat se décharge de plus en plus sur les collectivités, dont la gestion est un souci majeur et permanent.

Sachez, cependant, que vous pouvez compter sur l'équipe municipale pour gérer, au mieux les intérêts de notre petite commune avec,

Cinq bonnes idées par jour :

« Oser, Innover, Imaginer, Entreprendre et Réussir »

Bien à vous

Le Maire,
Maryse ROMERO

Bulletin municipal de Logrian
Année 2016
Directeur de publication :
Maryse Romero
Rédaction : Mairie - Rue Basse
30610 LOGRIAN-FLORIAN
Tel : 04.66.77.34.13
mail: mairielogrian@orange.fr
www.mairielogrian-florian.fr
Crédit photos : M. Romero + Web



ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le contrat d'affermage de l'entretien de la station d'épuration et du réseau d'assainissement est arrivé à échéance le 31 décembre 2015.

Un appel d'offres a donc été lancé pour le renouveler. Plusieurs entreprises ont soumissionné et après de sérieuses négociations c'est le groupe **VEOLIA** qui a remporté le marché. C'est donc lui qui sera gestionnaire pour 10 ans (jusqu'au 31/12/2025)

Par contre, un changement notoire au niveau du prix car les tarifs ont considérablement augmentés depuis 10 ans. **Une part fixe de 16 € HT sera désormais appliquée par le fermier** en plus de la part communale. Le prix du M3 subi également une augmentation, **passant à 1,52 € HT** au lieu de 1,23 actuellement.

Soit pour une consommation moyenne de 120 M3 :

Part fixe distributeur : 16,00 €

Part fixe communale : 20,00 €

Part variable : 120 M3 X 1,52 € = 182,40 €

Modernisation du réseau de collecte : 120 m3x 0,155 = 18,60 €

Soit HT : 237, 00 €

TVA : 10 % sur l'ensemble = 23,70 €

Total pour l'assainissement de : 260,70 €

Bien entendu, encore une fois , nous rappelons que ce réseau d'assainissement assure la collecte et le transport des effluents jusqu'à la station d'épuration, soit directement par gravité, soit au moyen de stations de relevage. Il est de type séparatif, c'est-à-dire qu'il est uniquement affecté à l'évacuation des eaux usées domestiques.

Pour garantir le bon fonctionnement du système, il ne faut donc pas y jeter n'importe quoi.

Les produits toxiques, huiles de vidanges et médicaments, entre autres, y sont formellement interdits tout comme les lingettes qui obstruent les canalisations et qui sont malheureusement utilisées en grand nombre à Logrian.

Elles ne sont pas biodégradables comme beaucoup le pensent !!

Les eaux pluviales doivent , quant à elles, être récupérées par des dispositifs séparés. Merci donc d'y veiller. Le nouveau fermier fera un contrôle très prochainement.

Pour les foyers reliés à l'assainissement collectif

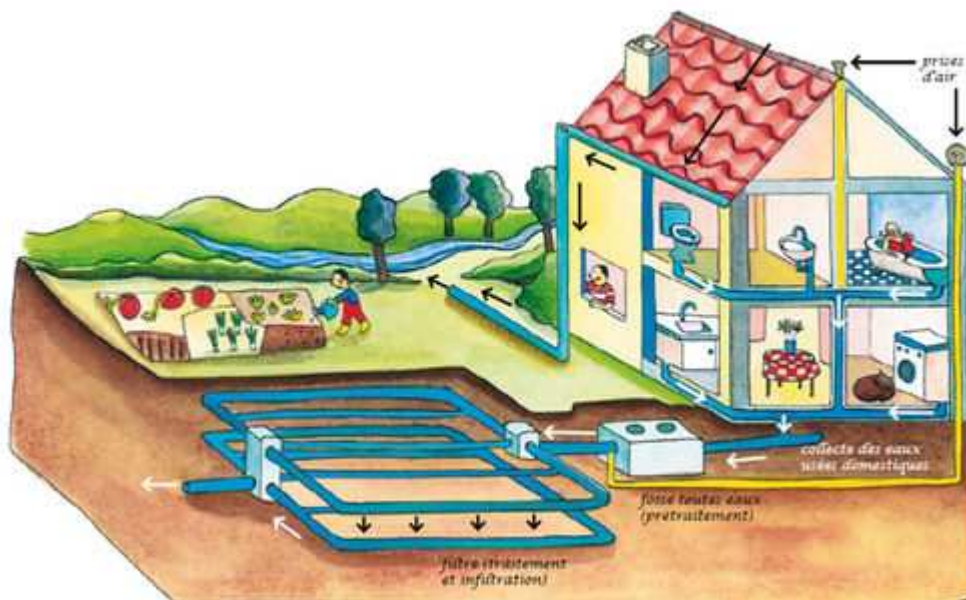
EN CAS DE PROBLEME, NOTEZ BIEN CE NUMERO DE TELEPHONE

0 969 323 552 (n° vert - appel non surtaxé)

ASSAINISSEMENTS INDIVIDUELS

Le service du SPANC de la communauté des communes a commencé le contrôle de tous les assainissements individuels de Logrian deuxième quinzaine de décembre et rendra son diagnostic dès qu'il sera terminé.

Il est rappelé que tout propriétaire dont l'assainissement n'est pas conforme aux normes en vigueur devra faire le nécessaire dans le délai qu'il lui sera fixé selon l'importance du danger de pollution.



RESEAU EAU POTABLE

Le contrat d'affermage du réseau d'eau potable étant toujours en cours avec le syndicat des Gardies, **la SCAM** continue l'entretien jusqu'au 31 décembre 2017.

Suite au schéma directeur commandé par le Syndicat, des travaux urgents sont programmés sur l'ensemble de son territoire avec notamment le changement de la canalisation entre le village de Logrian et la Brasserie suite aux trop nombreuses fuites d'eau.



Baisse de vigilance sur le tri, des conséquences sur les équilibres financiers

Régulièrement, le SYMTOMA observe le contenu des poubelles jaunes qui arrivent au centre de tri, en prenant un échantillon au hasard.

Une telle observation a été effectuée le 10 décembre dernier, et malheureusement, les résultats ne sont pas bons !

En effet, sur la quantité observée, **25 % étaient des déchets non recyclables**, déposés dans des sacs noirs ou opaques.

Or ces déchets, qui ne doivent en aucun cas être déposés dans les poubelles jaunes, coûtent très chers au SYMTOMA, et donc aux contribuables qui paient les impôts : **un déchet mal trié coûte 255 euros** par tonne au SYMTOMA.

Sachant que le SYMTOMA traite 2 000 tonnes de déchets recyclables par an, cela représente une dépense inutile de 120 000 euros.

Alors, prenons de bonnes résolutions pour la nouvelle année qui arrive, et redevenons de bons trieurs, comme ce fut le cas il y a quelques années !

Les bons gestes à suivre :

Déposer les déchets en vrac dans les bacs jaunes, ou dans les sacs jaunes fournis par les collectivités, ou dans des sacs transparents. Jamais de sacs opaques pour les recyclables.

Bien vider les emballages avant de les jeter, sans les laver avec de l'eau (ne pas laisser de restes de repas, de produits, ...)

Suivre le guide du tri (disponible sur www.symtoma.org)

Les gestes de tri

Compost

- Fleurs et plantes fanées
- Cendres et sciures de bois
- Papiers, petits cartons souillés
- Essuie-tout
- Epluchures de fruits et légumes
- Restes de repas
- Marc de café, sachet de thé
- Coquilles d'œufs, pain

A éviter : Viande, Poisson, Produits laitiers

Verre

- Bocaux et pots
- Bouteilles d'huile alimentaire
- Bouteilles et canettes

A NOTER : les ampoules basse consommation doivent être déposées à la déchèterie, et non dans le verre, ni dans la poubelle grise

Faux amis : Ampoules à filament, Vaisselle, Mirrors et vitres

Emballages

- Briques alimentaires
- Cubiteurs en plastique, carton du bag in box
- Tous les papiers**
- Boîtes et barquettes en métal bien vidées
- Aérosols cosmétiques et alimentaires
- Bouteilles et flacons en plastique
- Boîtes et suremballages en carton

Pour la collecte en sac : uniquement des sacs transparents
Ne pas encasterner les déchets l'un dans l'autre

A NOTER : les aiguilles et les médicaments doivent être déposés en pharmacie, et non dans les emballages recyclables car ils mettent en danger le personnel

Faux amis : Pots de yaourt, de crème, Barquettes en plastique, en polystyrène, Sachets en plastique (chips, fromage râpé, ...), Sacs en plastique du bag in box, Aérosols dangereux

Carton

- Gros cartons bruns

Les gros cartons bruns sont compactés par le SYMTOMA pour être recyclés.

Polystyrène

Le polystyrène de calage (non souillé, servant à protéger les objets) est aussi compacté par le SYMTOMA, pour être recyclé.

Et tout le reste

- gravats, végétaux, ferraille, encombrants, bois, textiles, DDS, DEEE, meubles (cf. verso)

L'erreur de tri coûte cher !
En cas de doute, jetez dans la poubelle grise.

Déchets non recyclables



Jusqu'au 31 décembre 2015, l'entretien du village était assuré par Guy Malaval, employé des services techniques que nous mutualisons avec la commune de St Jean de Crieulon.

Mais, après de longues années de bons et loyaux services, celui-ci va faire valoir ses droits à une retraite bien méritée.

L'employé qui le remplacera à Villesèque étant en contrat d'avenir, il n'est pas possible de continuer cette mutualisation.

Aussi, après réflexion, nous avons décidé de faire appel à une entreprise privée.

Ce sera donc l'entreprise « **Primovert** » de SAUVE, spécialiste de l'entretien des parcs et jardins, qui avait donné toute satisfaction durant les mois d'absence de Guy l'été dernier, qui a été choisie.

Rappelons également que la commune applique le plan phyto-sanitaire et n'emploie plus de pesticides ce qui nécessite un important travail de désherbage manuel.



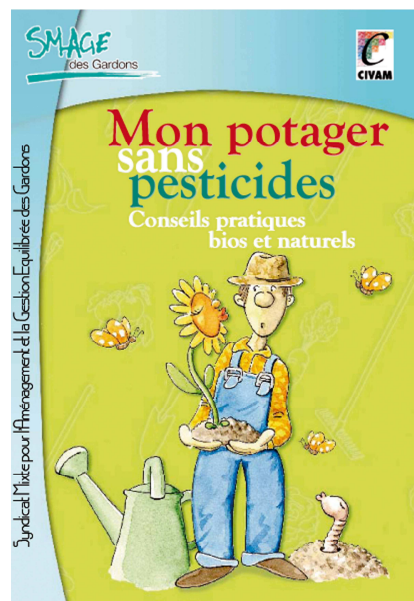
Changer de regard sur les herbes folles

Si chaque habitant doit s'habituer à des pratiques moins intensives de désherbage sur les espaces publics, il est souhaitable qu'il s'en inspire autant que possible pour l'entretien des espaces privés.

Mon potager sans pesticides !

Un livret technique et pédagogique pour les jardiniers amateurs et ceux qui voudraient le devenir

A votre disposition : smage.rn@les-gardons.com



Réfection de la deuxième tranches des rues communales

Création du muret du cimetière

Réfection de la toiture de la sacristie de l'église suite aux fuites

Mise en sécurité de l'éclairage du cambron
Et vandalisé deux jours après !!



Travaux prévus pour l'année 2016 réalisables dans la mesure du possible

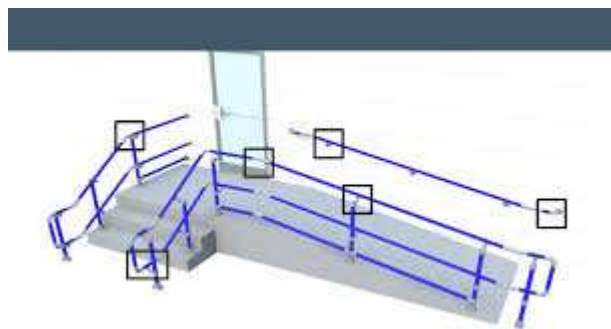
Dissimulation des réseaux secs dans la rue Basse

(devaient être réalisés au 2ème semestre 2015, reportés à 2016)

Qui nécessiteront une réfection complète du revêtement de la chaussée

Mise aux normes handicap des bâtiments publics suivant un plan pluriannuel défini par l'ADAP et prévu sur 3 ans pour un montant prévisionnel d'environ 90.000 €

2016 : Rampe d'accès handicapé à la Mairie



Mise au normes du foyer

Avec la réfection de l'entrée et de la petite salle.

2017 : Aménagement du parvis du temple

2018 : Accessibilité de l'église

Réfection de l'éclairage du Cambon suite au vandalisme

Aménagement intérieur du bâtiment communal

ADMINISTRATIF

Modification simplifiée du PLU avec correction des erreurs matérielles
Suite à la loi ALUR et au Grenelle de l'environnement

Le Père Noël est passé à Logrian pour la plus grande joie des enfants !!



ENIGME ??

Qui saurait nous en dire un peu plus sur ces grosses pierres déposées le long du grand chemin allant de Logrian à l'Argentière ?

